



Frais bancaire supplémentaire

Par **kostkill**, le **22/10/2009** à **16:31**

Bonjour, il y a 3 ans de ça j'ai souscrit à un crédit revolving. J'ai perdu par la suite mon emploi donc je ne pouvais plus rembourser le crédit. J'ai donc laissé courir pendant 3 ans sachant que je serais interdit bancaire. J'ai réussi à remonter la pente donc je les ai contacté pour pouvoir les rembourser, ils m'ont dirigé vers une société de recouvrement et j'ai donc remboursé les 2680,62E par un premier versement de 880,62E puis 300E sur 6 mois. J'ai appelé la société de recouvrement pour savoir si toutes mes dettes étaient bien effacées, on m'a répondu qu'il restait 1139E à payer de frais qu'a eu mon ancienne banque. Que dois-je faire?

Par **Patricia**, le **23/10/2009** à **19:11**

Bonsoir, Pas d'autre recours que d'aller à votre banque pour les payer. Ces 1139e correspondent aux frais bancaires dus à tout ces ordres de paiement (prélèvements) rejetés pendant 3 ans pour insuffisance au compte. Sans en être sûre..., je crois que dans ces 1139e, sont facturés des timbres fiscaux pour le compte du T. P. dont le montant dépend du montant des prélèvements impayés pour dépassement des délais de régularisation de l'interdit bancaire. Prenez rendez-vous avec un conseiller financier, il vous donnera le détail exact et vous proposera, je pense, un échéancier de règlement si vous ne pouvez pas payer la totalité en une fois. ----- P.S. : J'avais oublié kostkill... Je tenais à vous préciser que vous êtes vraiment correct(e) et de bonne moralité... Même après une situation financière plus confortable, peu de personnes "pensent" à régulariser leurs dettes. J'espère de tout coeur pour vous après être sorti(e) de cette mauvaise passe, vous serez définitivement tranquille.

Par **kostkill**, le **23/10/2009** à **19:28**

Bonjour et merci.

Par **Patricia**, le **23/10/2009** à **23:12**

De rien kostkill.
Prenez rendez-vous dès lundi ou mardi avec un conseiller financier de cette banque pour négocier un moyen de paiement selon vos possibilités.
Que vous soyez enfin libéré(e) de ce poids...
Si nécessaire et besoin d'aide, revenez sur le site.
Bon week end.